



Paris, le 5 avril 2012

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope  
c/o FNASAT Gens du voyage  
59, rue de l'Ourcq  
75019 PARIS

Chers et chères membres de Romeurope,

Mon parcours, très européen, m'a rendu particulièrement sensible à la situation des minorités européennes. Or, le travail reste long pour que celles-ci soient véritablement intégrées à nos sociétés, comme vous le savez bien. Les écologistes ont au cœur de leur réflexion et de leur combat le respect de chacune de ces minorités et de leurs droits. Ils se battent pour cela pour la création d'une citoyenneté européenne de résidence, que nous pensons être le meilleur outil pour répondre aux difficultés auxquelles vous, comme d'autres minorités européennes, ont à faire face. Au niveau français, je ne peux que répondre Oui, Oui et Oui à vos trois questions !

Il faut évidemment, et de toute urgence, mettre un terme aux mesures transitions pour les Roumains et les Bulgares. Ces mesures ne sont en effet pas basées sur des réalités objectives, les deux pays étant membres de l'Union européenne devraient jouir du droit commun, mais sur la volonté de construire des boucs émissaires, comme l'a bien mis en évidence le Discours de Grenoble du Président Sarkozy.

Il nous faut également mettre en place les mesures nécessaires pour le respect des droits fondamentaux des populations Roms : une grande majorité vit sur des terrains dans lesquels les infrastructures (accès à l'eau et l'eau potable, à l'électricité, ramassage des déchets ménagers, etc) font défaut. Par ailleurs, si en 2007, tous les ressortissants communautaires pouvaient être affiliés à la CMU, un changement a été opéré lors de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE. Depuis, le fait de disposer d'une assurance maladie constitue l'une des conditions pour que les ressortissants européens inactifs puissent résider en France. Les ressortissants en situation irrégulière ne peuvent donc bénéficier que de l'AME, ce qui est le cas d'une large partie des Roms... La scolarisation des enfants enfin est rendue difficile de par l'instabilité courante des lieux de vie des populations Roms ainsi que par le manque de volonté politique des communes (qui rejettent parfois les enfants Roms de peur d'un ancrage territorial permanent...). J'ai bien conscience de tous ces défis qui se présentent à l'intégration des Roms dans la société française et de l'ampleur des défis mais j'ai à cœur de détruire tous ces obstacles et discriminations qui créent une différenciation entre des populations d'origine différente. Cela ne peut être acceptable dans le pays des droits de l'Homme.

Au Parlement européen, au Sénat, les élu-e-s écologistes ont déjà fait preuve de leur sensibilité au devenir de la population Rom. La mienne est aussi forte. Soyez assuré-e-s que, si j'étais élue Présidente de la République, je multiplierai les démarches pour assurer votre pleine intégration à notre société,

Sincères salutations,

Eva Joly

A handwritten signature in grey ink, consisting of a large, stylized letter 'E' with a vertical line extending downwards from its center.